

## Communiqué de presse

Sous embargo jusqu'au 22 mars 2021

Conditions de vie des aînés

### C'est le temps d'agir. Maintenant.

**Québec, le 22 mars 2021** - Six grandes associations représentant près de 150 000 personnes aînées et réunies au sein de la Coalition pour la dignité des aînés (CDA) demandent au gouvernement Legault de mettre sur pied des États généraux sur les conditions de vie des aînés.

La pandémie de COVID-19 a mis en lumière les profondes lacunes du système de santé dans son ensemble, tout particulièrement en ce qui a trait aux soins et services aux aînés. « Cette négligence ne peut plus durer, a affirmé Rose-Mary Thonney, présidente de l'Association québécoise des retraité(e)s des secteurs public et parapublic (AQRP) et porte-parole de la Coalition. Nous devons, dès maintenant, prendre le virage de la dignité pour les aînés et tout mettre sur la table. Retourner toutes les pierres et avoir une véritable conversation sur la qualité de vie des aînés. Cette situation déplorable, notamment dans les Centres de soins et services de longue durée (CHSLD), s'étire depuis trop longtemps. Les aînés du Québec ont des propositions concrètes à formuler. Écoutons-les. »

#### 38 solutions

C'est dans ce contexte que la CDA, acteur incontournable et partenaire privilégié du gouvernement, rend aujourd'hui public son cahier de propositions afin de travailler collectivement à assurer une qualité de vie et de la dignité aux personnes aînées du Québec. Ces 38 solutions sont articulées autour de quatre grandes priorités : santé, défense des droits, finances et participation citoyenne.

Parmi les propositions, citons :

- Augmenter les budgets pour les soins et les services à domicile ;
- Dégager les médecins de leurs tâches en milieu hospitalier pour les diriger vers les soins à domicile ;
- Améliorer les conditions de travail du personnel en CHSLD ;
- Modifier la Charte des droits et libertés de la personne et créer une fonction de protecteur des aînés ;
- Augmenter le financement des maisons de soins palliatifs et les inciter à offrir l'aide médicale à mourir ;
- Créer une nouvelle allocation pour les aînés qui n'ont pas un revenu suffisant à la retraite ;
- Mettre en place des projets novateurs pour encourager les aînés à s'exprimer et à s'intégrer dans leur communauté en participant socialement.

La CDA souhaite mobiliser l'ensemble de la société pour identifier des solutions durables à la crise qui affecte le troisième âge. « Des États généraux permettront de faire le point sur les services offerts aux personnes âgées et d'entendre une pluralité d'intervenants. Nos 38 solutions sont un premier pas vers une amélioration sensible des conditions de vie des aînés. Le gouvernement a le devoir de les écouter et d'élargir le débat. C'est le temps d'agir, maintenant », a conclu madame Rose-Mary Thonney.

## À propos des associations qui forment la Coalition pour la dignité des aînés

**À propos de l'AREQ-CSQ** - Fondée en 1961, l'Association des retraitées et retraités de l'éducation et des autres services publics du Québec compte plus de 59 000 membres dans l'ensemble des régions du Québec. Elle a notamment pour mission de promouvoir et de défendre les intérêts et les droits culturels, sociaux et économiques de ses membres et des personnes aînées. L'AREQ est affiliée à la Centrale des syndicats du Québec (CSQ).

**À propos de l'AQRP** - Fondée en 1968, l'Association québécoise des retraité(e)s des secteurs public et parapublic a pour mission de promouvoir et de défendre les droits et les intérêts économiques, financiers, culturels, intellectuels et sociaux des retraités de l'État et des aînés du Québec. Elle compte près de 33 000 membres.

**À propos de l'AQDR** - L'Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées (AQDR) a pour mission la défense collective des droits économiques, politiques, sociaux et culturels des personnes à la retraite et à la préretraite. Elle porte leur voix sur la place publique, représente leurs droits et agit comme moteur de changement pour l'amélioration de leur qualité de vie. L'AQDR représente quelque 25 000 membres regroupés en 41 sections locales, partout au Québec

**À propos de l'AAR** - Née en 1998, l'Alliance des associations de retraités se veut un outil à caractère politique pouvant canaliser, pour la protection et l'amélioration des conditions de vie des retraités qu'elles représentent, la force de ses associations membres. Depuis la réorganisation du secteur municipal dans les années 2000 à 2006, avec l'adoption des projets de loi 124, 170 et 9, l'Alliance des associations de retraités regroupe uniquement les associations des secteurs public et parapublic. Elle regroupe actuellement 13130 retraités des secteurs public/parapublic.

**À propos du RIIRS** - Depuis 25 ans, le Regroupement interprofessionnel des intervenantes retraitées des services de santé rassemble les infirmières, les infirmières auxiliaires, les inhalothérapeutes ainsi que les perfusionnistes cliniques retraitées. Le RIIRS est une organisation, qui rassemble plus de 10 500 membres, visant à favoriser une meilleure défense des droits et intérêts de ses membres et à fournir le soutien nécessaire à l'amélioration de leur qualité de vie en participant aux grands débats publics relatifs aux intérêts des retraités.

**À propos de l'AQDER** - L'Association québécoise des directeurs et directrices d'établissement d'enseignement retraités est un organisme sans but lucratif fondé en 1976, et dont la mission est de regrouper les personnes des directions d'établissement d'enseignement retraitées afin de favoriser leur mieux-être et de prendre en compte l'évolution de leurs besoins.